

BAREME D'HONORAIRES (TTC selon TVA en vigueur)

03 décembre 2024

TRANSACTIONS D'HABITATIONS

*honoraires de vente TTC à la charge du vendeur sauf convention contraire

VENTE	MANDAT SIMPLE	MANDAT CONFIANCE
Jusqu'à 50 000 €	10,00 %	10,50 %
De 50 001 à 100 000 €	8,50 %	9,00 %
De 100 001 à 200 000 €	7,00%	7,50 %
De 200 001 à 320 000 €	6,00 %	6,50 %
De 320 001 € à 700 000 €	4,90 %	5,50 %
De 700 001 à 1 000 000 €	4,50 %	5,00 %
Supérieur à 1 000 001 €	3,90 %	4,50 %

Avis de valeur : 200 € TTC

LOCATION D'HABITATIONS (LOI DE 1989 ET MEUBLÉS / LOI ALUR)

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et de négociation	0 €	0 €
Visite, constitution de dossier, rédaction de contrat	75% du loyer charges comprises	75% du loyer charges comprises Plafonnés à 8€/ m ²
Etat des lieux	25% du loyer charges comprises	25% du loyer charges comprises Plafonnés à 3€/ m ²
AUTRES		HONORAIRES
Bail et renouvellement de bail		200 €
Avenant au bail		100 €
Etat des lieux seul (entrée ou sortie)		3 € / m ²
LOCATIONS DE GARAGE ET PARKING		
Honoraires calculés sur le loyer annuel hors Charges (à la charge exclusive du locataire)		15 %
Minimum forfaitaire		200 €

LOCATIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

	H.T	T.T.C
Honoraires calculés sur le loyer annuel HC	30%	36%
Renouvellement de baux commerciaux ou rédaction de bail	7%	8,4%

GESTION LOCATIVE (TTC)

Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Service TOUT INCLUS
7,20 %	8,40 %	9,60 %	14,40 %

Forfait gestion de stationnement (si stationnement seul) : 12 % TTC

BARÈME GESTION LOCATIVE (TTC) – 03/12/2024

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Service TOUT INCLUS	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7.20%	8.40%	9.60%	14,40%	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	●	
Déclaration du locataire auprès des services administratifs (CAF, Visale...)	●	●	●	●	
Visite Conseil	●	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans)	●	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Service TOUT INCLUS	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	●	150 € TTC/dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	●	100 € TTC
Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 € TTC : demande d'accord au propriétaire, ordre de service, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Représentation aux assemblées générales	○	○	●	●	90 € TTC/heure
Relocation : - Commercialisation - Dossier de solvabilité - Visite - Rédaction du bail - Etat des lieux d'entrée - Etat des lieux de sortie	○	○	○	●	11 €/m ² ou 1 mois de loyer charges comprises
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	○	90 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	○	2 % TTC sur les loyers encaissés trimestriellement
Etat des lieux en cas de fin de gestion	○	○	○	○	3 € TTC / m ² (logement vide)
Assurance Loyers impayés	○	○	○	○	2,30 % TTC
Vacation horaire	○	○	○	○	60 € TTC p/ heure
Forfait prestation exceptionnelle	○	○	○	○	60 € TTC